

## COMMUNE D'ARBAZ

### COMPTES DE L'EXERCICE 2017

Convocation page 2

#### A. MUNICIPALITE

Message introductif	page 3 - 7
Aperçu du compte administratif	page 8
Aperçu des indicateurs financiers	page 9
Bilans comparés aux 31 décembre 2016 et 2017	page 10 - 13
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2017	page 14 - 16
Comptes de fonctionnement comparés	page 17
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 18
Comptes d'investissement comparés	page 19
Comptes d'investissement comparés selon les natures	page 20
Compte financier et de clôture	page 21
Renseignements complémentaires relatifs à la situation financière	page 22 - 23
Tableau des possibilités d'investissement	page 24
Rapport du réviseur	page 25 - 26

#### B. BOURGEOISIE

Message introductif	page 27 - 28
Bilans comparés aux 31 décembre 2016 et 2017	page 29 - 30
Etat des actifs à amortir au 31 décembre 2017	page 31
Comptes de fonctionnement comparés	page 32
Comptes de fonctionnement comparés selon les natures	page 33
Comptes d'investissement comparés	page 34
Compte financier et de clôture	page 35
Rapport du réviseur	page 36 - 37

**L'assemblée bourgeoise est convoquée le 20 juin 2018 à 19h00 et l'assemblée primaire à 19h45, au foyer de la salle polyvalente.**

\* \* \*

**Aux Bourgeoises et Bourgeois  
de la commune d'Arbaz**

**Aux Citoyennes et Citoyens  
de la commune d'Arbaz**

Arbaz, le 29 mai 2018

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Les Bourgeois(e)s sont invité(e)s à participer à **l'assemblée primaire bourgeoisiale** le

**MERCREDI 20 JUIN 2018 A 19H00**

au foyer de la salle polyvalente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2017
2. Présentation des comptes 2017
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2017 et décharge aux organes responsables
5. Renouvellement de la convention d'utilisation du site d'avalanches
6. Divers

Nous vous invitons à participer à **l'assemblée primaire municipale** le

**MERCREDI 20 JUIN 2018 A 19H45**

au foyer de la salle polyvalente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2017
2. Présentation des comptes 2017
3. Rapport du réviseur
4. Approbation des comptes 2017 et décharge aux organes responsables
5. Information sur la commission citoyenne - Information
6. Divers

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous remercions d'avance de votre participation.

**Les comptes sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouvertures du guichet, 20 jours avant l'assemblée, ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.**

Nous vous prions de croire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**COMMUNE & BOURGEOISIE D'ARBAZ**

Le Président  
Vincent REBSTEIN

Le Secrétaire  
John TORRENT

## MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la commune pour l'année 2017.

### 1. Remarques préliminaires

Dans sa volonté de présenter la gestion financière, le patrimoine et les dettes de la commune de manière claire, l'administration communale publie la présente brochure. Le détail des comptes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice sous examen peut être consulté sur le site internet de la commune ou obtenu auprès du secrétariat communal.

La comparaison avec les comptes 2016 et le budget 2017 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté. La présentation des comptes respecte les dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004 et de l'ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004.

### 2. Considérations générales

Les comptes communaux de l'année 2017 présentent un excellent résultat bien supérieur aux prévisions budgétaires.

Les différentes charges du ménage communal sont supérieures de 14.6 % par rapport au budget pour atteindre un total de Fr. 6'459'109.69 en 2017, amortissements compris. Les variations significatives sont expliquées au point 3.

En regard des comptes 2016, nous constatons une légère diminution des charges de fonctionnement de 1.05%.

Les recettes, supérieures au budget de 28,25% s'élèvent à Fr. 6'981'180.97. Les recettes 2017 sont également supérieures de 9,1% au résultat 2016.

L'encaissement par la commune des taxes de séjour forfaitaire (Fr. 260'000.--) et sa rétrocession à Anzère tourisme SA expliquent en partie cette augmentation.

Finalement, le résultat des comptes de fonctionnement laisse apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 1'300'486,77 de plus du double de celle dégagée en 2016.

Les investissements nets, inférieurs de 57% au budget, s'élèvent à Fr. 553'415,49. Les reports du projet d'agrandissement du home les Crêtes (Fr. 50'000.-), du plan directeur d'aménagement du territoire et du règlement communal des constructions et des zones (Fr. 60'000.-), la diminution de la part communale à la correction des routes cantonale (Fr. 58'800.-) ainsi que le retard dans l'avancement des travaux de construction du dépôt des travaux publics (Fr. 632'000.-) en sont les principales causes.

Aussi, la commune a augmenté sa participation à la société de Laiterie, dans le cadre de l'augmentation du capital pour l'aménagement du raccard annexe, de Fr. 22'000.-.

### 3. Principales caractéristiques des comptes 2017

La baisse des recettes fiscales attendue suite à la politique incitative voulue, tant au niveau fédéral que cantonal, permettant aux contribuables de bénéficier de déductions importantes, a été compensée, pour 2017, par des recettes d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques supérieures aux prévisions établies. L'augmentation de notre population à 1250 habitants (+50) en est aussi la raison.

Par rapport au budget 2017, les variations importantes de certains postes, et par conséquent de la marge d'autofinancement, s'expliquent dans le tableau suivant :

#### 3.1 Compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
Administration générale	Charges de personnel (Engagement d'une collaboratrice)	+ 32'678	
	Contributions perte de gain maladie & émoluments divers		+ 42'851
	Biens, service et marchandise (Entretien extérieur maison de commune, réorganisation des bureaux)	+ 31'066	
	Amortissement des actions de Télé Anzère SA	+ 28'000	
	Amortissement du patrimoine administratif	+ 11'984	
Sécurité publique	Cadastre (Charges de personnel et conservation)	+ 15'486	
	Police intercommunale	+ 14'533	
	Chambre pupillaire intercommunale (Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte) APEA	- 29'835	
	Police du feu (achat et entretien bornes hydrantes, concept incendie Lienne-Morge)	+ 22'293	
	Subvention cantonale du concept incendie Lienne-Morge		+ 19'290
	Commandant du feu et chargé de sécurité	- 16'300	
Enseignement et formation	Ecoles enfantines et primaires	+ 39'339	
	Cycles d'orientation	- 24'929	
Culture, loisirs et culte	Entretien des places et fontaines	+ 29'203	
	Entretien des places de sport	+ 22'801	
	Entretien de l'église (report du projet de rafraichissement de la crypte et de la sonorisation)	- 25'864	
Prévoyance sociale	UAPE & crèche (charges du personnel)	+ 7'775	
	UAPE & crèche : biens et services (entretien des bâtiments, frais de repas, frais informatiques)	+ 42'961	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
	Part communale à la crèche et garderie Naftaline d'Ayent	+ 12'350	
	UAPE & crèche, contributions des parents		+ 61'186
	UAPE & crèche, subv. de la confédération et du canton		+ 65'794
	Financement des établissements médico-sociaux EMS	+ 21'621	
Trafic	Entretien du réseau d'éclairage public (Eclairage de Noël maison de commune)	+ 16'625	
	Achat de sel et de gravier	+ 26'538	
	Vente de sel		+ 44'631
	Entretien et amortissement du réseau routier	+ 100'723	
	Déblaiement des neiges	+ 119'184	
	Amortissement dépôt TP	- 63'179	
	Charges de personnel	- 29'792	
	Contributions perte de gain maladie & accident		+ 19'104
	Amortissement des véhicules et machines suite acquisition d'une saleuse, d'un véhicule pick up et d'une fraiseuse	+ 47'999	
	Imputations internes du trafic des heures effectuées pour la bourgeoisie, Comba SA & Sionne SA		- 26'900
	Imputations internes du trafic des heures effectuées par les ouvriers des travaux publics pour les autres dicastères		+ 37'500
Protection et aménagement de l'environnement	Entretien du réseau d'eau potable et des installations	+ 15'301	
	Assainissement des eaux usées et STEP	- 17'235	
	Gestion et traitement des déchets	- 24'397	
	Cimetières, crématoires et columbarium	+ 13'024	
	Entretien des cours d'eau	- 34'772	
	Aménagement du territoire, mise à l'enquête publique, contrôle implantation, levés de profils, amortissements	+ 32'378	
	Taxes d'autorisation de construire		+ 46'973
Economie publique	Amortissement du réseau d'irrigation	+ 13'855	
	Participation à la mise en route d'Anzère tourisme SA et au concept Anzère 2025	+ 35'421	
	Rétrocession des taxes de séjour forfaitaire	+ 260'000	

Dicastère	Commentaires	Ecart	
		Charges	Revenus
	Encaissement des taxes de séjour forfaitaire		+ 265'000
Finances	Pertes sur débiteurs & augmentation de la provision	+ 13'186	
	Impôt sur les personnes physiques		+ 456'117
	Impôt global		+ 323'482
	Prestation en capital et droits de mutation		+ 61'719
	Impôts sur les personnes morales		+ 34'019

### 3.2 *Compte des investissements*

Durant l'exercice 2017, les investissements suivants ont été réalisés :

- ✓ Commission citoyenne (Fr. 9'000)
- ✓ Projet centre du village (Fr. 5'284)
- ✓ Part aux équipements des locaux de l'APEA Sion & environs (Fr. 18'328)
- ✓ Part aux équipements du corps des sapeurs-pompiers de l'Adret (Fr. 2'787)
- ✓ Participation aux investissements cantonaux pour les institutions pour les handicapés (Fr. 13'706)
- ✓ Projet aménagement route cantonale entrée du village (Fr. 14'800)
- ✓ Participation à l'entretien des routes cantonales (Fr. 11'162)
- ✓ Réfection de diverses routes communales (Fr. 102'370)
- ✓ Eclairage public route de Saxonne, Promenade Marc Constantin, Brahoni, Piadèla, Ancienne Eglise (Fr. 124'343)
- ✓ Acquisition d'une véhicule « pick up » (Fr. 42'760), d'une saleuse (Fr. 30'339) et d'une fraiseuse à neige (Fr. 8'800)
- ✓ Dépôt des travaux publics (Fr. 117'961)
- ✓ Réfection du réseau potable Combasta & Pro-Long (Fr. 41'945)
- ✓ Réfection du réseau d'eaux usées à Pro-Long (Fr. 34'265)
- ✓ Participation à la correction des eaux de la Sionne (Fr. 18'000)
- ✓ Participation au projet de réseau écologique OQE (Fr. 6'600)
- ✓ Réfection du réseau d'irrigation à Cudre (Fr. 34'355)

Les recettes proviennent des encaissements des diverses taxes de raccordement (eau potable Fr. 35'706 et eaux usées Fr. 28'621) et d'un remboursement de prêt par Comba Energies SA (Fr. 21'000).

## 4. Indicateurs financiers

Il peut être constaté à la lecture de l'aperçu des indicateurs financiers figurant dans les pages suivantes de ce message que, selon les critères cantonaux, en moyenne des années 2016 et 2017, les valeurs indicatives du degré d'autofinancement et du taux du volume de la dette brute sont qualifiées de « très bien ». La capacité d'autofinancement est qualifiée de « bien ».

Les taux d'amortissement ordinaires sont suffisants et supérieurs aux exigences légales fixées par le canton.

Les résultats du calcul de l'endettement net varient par rapport à l'année dernière suite à une mise en conformité de la ventilation au bilan des engagements envers les financements spéciaux (Fonds pour les abris PC et Fonds des taxes RRA).

La dette par habitant se transforme en fortune qui augmente à Fr. 679.- par habitant en 2017.

Force est donc de constater que les finances communales demeurent saines et que la politique appliquée par le Conseil permet de maintenir la dette tout en améliorant la qualité des services et des infrastructures. Il est en effet important que la commune puisse profiter des réserves pour réaliser des investissements conséquents prochainement (dépôt des travaux publics, aménagement du centre du village, mise en application de la LAT) et absorber la diminution progressive de la participation de l'Etat, d'autre part.

## **5. Considérations finales**

La marge d'autofinancement de Fr. 1'300'486,77 permet de couvrir les amortissements légaux, le capital augmente à Fr. 6'141'933,50 et le résultat dégage un boni d'exercice de Fr. 522'071.28, supérieur aux prévisions budgétaires. La marge d'autofinancement couvre les investissements nets consentis de Fr. 553'415,49 et diminue la dette de Fr. 747'071,28 pour atteindre un actif circulant de Fr. 827'282.00.

L'endettement net de la commune est nul. A titre comparatif, l'endettement net moyen par habitant de toutes les communes valaisannes au 31.12.2016 s'élevait à Fr. 1'618.-/habitant.

En ce qui concerne les services autofinancés de l'approvisionnement en eau potable, de l'assainissement des eaux usées et du traitement des déchets, les informations suivantes peuvent être déduites des comptes 2017 :

- Le service d'approvisionnement et d'alimentation en eau potable est déficitaire de Fr. 4'201,15.
- Le service d'assainissement des eaux usées est aussi déficitaire de Fr. 15'564,55.
- le service de traitement des déchets est bénéficiaire de Fr. 18'696,80.

La commune enregistre donc pour ces services un léger déficit net de Fr. 1'068,90. On peut par conséquent relever que les taxes sont fixées de manière adéquate, que l'équilibre financier est atteint pour ces trois services, conformément aux directives cantonales. La gestion des déchets subira quelques adaptations en 2018 avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les taxes au sac.

L'exercice 2017 peut donc être qualifié d'excellent.

Le conseil réaffirme donc sa volonté de maintenir une gestion équilibrée des finances communales, en privilégiant les principes de subsidiarité, d'équité et de proportionnalité.

Fort de votre confiance et de votre soutien, le conseil communal s'engage résolument pour le développement harmonieux de la commune et la promotion de la qualité de vie à Arbaz.

Vous trouverez aux pages suivantes :

- Aperçu du compte administratif
- Aperçu des indicateurs financiers
- Situation des crédits d'engagement

Nous vous souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

**Votre administration communale**

## Aperçu du compte administratif

Compte  
2016

Budget  
2017

Compte  
2017

### Compte de fonctionnement

<b>Résultat avant amortissements comptables</b>			
Charges financières	- fr.	5'755'507.84	4'897'250.00
Revenus financiers	+ fr.	6'397'806.27	5'442'600.00
<b>Marge d'autofinancement (négative)</b>	= fr.	-	-
<b>Marge d'autofinancement</b>	= fr.	<b>642'298.43</b>	<b>545'350.00</b>
<b>Résultat après amortissements comptables</b>			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	642'298.43	545'350.00
Amortissements ordinaires	- fr.	772'539.94	738'650.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-
<b>Excédent de charges</b>	= fr.	<b>130'241.51</b>	<b>193'300.00</b>
<b>Excédent de revenus</b>	= fr.	-	-

### Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	755'420.44	1'332'900.00
Recettes	- fr.	101'880.50	35'000.00
<b>Investissements nets</b>	= fr.	<b>653'539.94</b>	<b>1'297'900.00</b>
<b>Investissements nets (négatifs)</b>	= fr.	-	-

### Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	642'298.43	545'350.00
Investissements nets	- fr.	653'539.94	1'297'900.00
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-
<b>Insuffisance de financement</b>	= fr.	<b>11'241.51</b>	<b>752'550.00</b>
<b>Excédent de financement</b>	= fr.	-	-

522'071.28

638'742.49

85'327.00

553'415.49

-

1'300'486.77

553'415.49

-

-

747'071.28

## Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	98.3%	235.0%	161.0%

### Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs ( recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2016	2017	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	10.6%	19.5%	15.3%

### Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2016	2017	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.6%	12.0%	11.8%

### Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.1 Taux global des amortissements	2016	2017	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	9.6%	20.1%	14.8%

4. Endettement net par habitant (I4)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-24	-679	-354

### Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2016	2017	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	89.4%	72.5%	80.5%

### Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

**MUNICIPALITE D'ARBAZ**

**BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2017**

Désignation	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<b>1. ACTIF</b>		
<b><u>Patrimoine financier</u></b>		
<u>Disponibilités</u>		
Caisse	Fr. 16.25	Fr. 2'313.15
La Poste	" 615'265.32	" 359'000.05
Banque Raiffeisen, compte courant	" 1'199'543.13	" 1'582'155.50
Banque Raiffeisen, salle de gymnastique	" 589.90	" -
Banque Raiffeisen, abris P.C.	" 354.25	" -
Banque Raiffeisen, home	" 486.10	" -
Banque Raiffeisen, rénovation Eglise	" 58'611.60	" 58'580.00
BCV, égoûts	" -	" 3'542.30
UBS, compte courant	" 4'753.40	" 11'760.15
<u>Avoirs</u>		
Débiteurs impôts	" 936'997.51	" 1'452'027.18
Débiteurs divers	" 1'392'788.91	" 1'006'892.35
Bourgeoisie, compte courant	" 18'131.13	" 283'320.28
<u>Titres et participations</u>		
Actions CCF SA	" 1.00	" 1.00
Actions FMV S.A.	" 1.00	" 1.00
Actions ESR Multimedia SA	" 30'000.00	" 30'000.00
Actions ESR S.A.	" 500'000.00	" 500'000.00
Actions Télé Anzère SA	" 28'001.00	" 1.00
Participation café de la Laiterie	" 50'000.00	" 72'000.00
Part sociale CCS	" 1.00	" 1.00
Actions BCV	" 7'366.00	" 7'366.00
Actions Téléveysonnaz S.A.	" 1.00	" 1.00
Prêt à la société de Laiterie	" 25'848.00	" 22'322.00
<u>Actifs transitoires</u>		
Charges payées d'avance	" 44'061.70	" 21'414.80
Recettes à encaisser	" 516'034.95	" 241'341.29
Impôts anticipés à récupérer	" 6'970.10	" 6'662.01
Total du patrimoine financier	Fr. 5'435'823.25	Fr. 5'660'702.06
<b><u>Patrimoine administratif</u></b>		
<u>Investissements</u>		
Détail des investissements	Fr. 5'905'000.00	Fr. 5'701'000.00
Prêts et participations permanentes	" 756'505.00	" 735'505.00
Total de l'Actif	Fr. 12'097'328.25	Fr. 12'097'207.06

Désignation	31 décembre 2016		31 décembre 2017	
<b>2. PASSIF</b>				
<b><u>Engagements</u></b>				
<u>Créanciers</u>				
Créanciers	Fr.	1'601'169.63	Fr.	1'950'584.41
<u>Dettes à court terme</u>				
BCV - égouts	"	6'833.95	"	-
<u>Passifs transitoires</u>				
Recettes encaissées d'avance	"	901'349.00	"	157'955.40
<u>Entités particulières</u>				
Fonds de rénovation église	"	41'110.40	"	41'080.80
<u>Provisions</u>				
Provisions pour pertes sur débiteurs	"	120'000.00	"	150'000.00
<u>Dettes à moyen et long termes</u>				
Banque Raiffeisen	"	860'000.00	"	840'000.00
Banque Cantonale du Valais	"	380'000.00	"	360'000.00
UBS S.A.	"	670'000.00	"	-
Banque Raiffeisen (ancien UBS)	"	-	"	647'500.00
<u>Crédits LIM</u>				
Confédération - bâtiment communal	"	256'000.00	"	213'000.00
Confédération - routes-moloks	"	63'000.00	"	49'500.00
Confédération - équip. publics	"	70'000.00	"	56'000.00
Etat du Valais - bâtiment communal	"	280'000.00	"	240'000.00
Etat du Valais - salle de gym	"	8'200.00	"	5'300.00
Etat du Valais - routes-moloks	"	75'000.00	"	62'500.00
Etat du Valais - équip. publics	"	75'000.00	"	60'000.00
<u>Engagements envers les financements spéciaux</u>				
Fonds abris PC	"	1'049'996.45	"	1'049'996.45
Fonds résidences secondaires	"	19'806.60	"	71'856.50
Total des Engagements	Fr.	6'477'466.03	Fr.	5'955'273.56

Désignation	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<b><u>Fortune</u></b>		
Fortune initiale	Fr. 5'750'103.73	Fr. 5'619'862.22
Boni/déficit de l'exercice	" (130'241.51)	" 522'071.28
Total Fortune	Fr. 5'619'862.22	Fr. 6'141'933.50
Total du Passif	Fr. 12'097'328.25	Fr. 12'097'207.06
<b><u>Annexe au bilan :</u></b>		
<b><u>Engagements conditionnels :</u></b>		
Cautionnement envers la Raiffeisen pour Télé-Anzère	Fr. 1'000'000.00	Fr. 1'000'000.00
<b><u>Engagement solidaire avec les communes d'Ayent et de Grimisuat</u></b>		
- Triage forestier Lienne-Morge	Fr. 110'000.00	Fr. 110'000.00
<b><u>Engagement solidaire avec les communes d'Ayent, de Grimisuat et de Savièse :</u></b>		
- Centre Médico-Social Subrégional du Coteau	Fr. 400'000.00	Fr. 400'000.00
- ARPAC	Fr. 42'000.00	Fr. 42'000.00

**Tableau synoptique des crédits d'engagements - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d)**

Compte	Libellé Ouvrage	Décision du Assemblée Primaire		initial	Crédit additionnel global		01.01	Crédit utilisé au 31.12	Crédit disponible
		Conseil Général							
	Néant								

**Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e)**

Néant

MUNICIPALITE D'ARBAZ

**ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2017**

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2017		Investissements 2017	Subventions et participations 2017		Valeur à amortir au 31.12.2017		Amortissements		Valeur comptable au 31.12.2017
	Fr.			Fr.		Taux	Montants	Fr.		
<b><u>0. Administration</u></b>										
Biens-fonds	580'000.00					580'000.00	10	58'000.00		522'000.00
Installations solaires	34'000.00					34'000.00	10	4'000.00		30'000.00
Carnotzet	22'000.00					22'000.00	10	2'000.00		20'000.00
Etude commission citoyenne			9'000.00			9'000.00	S	9'000.00		-
Projet centre village			5'284.00			5'284.00	S	5'284.00		-
Bâtiment administratif	980'000.00					980'000.00	10	98'000.00		882'000.00
<b>Total</b>	<b>1'616'000.00</b>		<b>14'284.00</b>	<b>-</b>		<b>1'630'284.00</b>		<b>176'284.00</b>		<b>1'454'000.00</b>
<b><u>1. Sécurité publique</u></b>										
Equipement et matériel pour le feu			2'786.85			2'786.85	S	2'786.85		-
APEA, part investissement			18'328.30			18'328.30	50	9'328.30		9'000.00
Acquisition abris Central Side	53'000.00					53'000.00	10	6'000.00		47'000.00
<b>Total</b>	<b>53'000.00</b>		<b>21'115.15</b>	<b>-</b>		<b>74'115.15</b>		<b>18'115.15</b>		<b>56'000.00</b>
<b><u>2. Enseignement, formation</u></b>										
Bâtiment scolaire	99'000.00					99'000.00	10	10'000.00		89'000.00
Equipement informatique	21'000.00					21'000.00	50	11'000.00		10'000.00
Salle gymnastique	478'000.00					478'000.00	10	48'000.00		430'000.00
<b>Total</b>	<b>598'000.00</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		<b>598'000.00</b>		<b>69'000.00</b>		<b>529'000.00</b>
<b><u>3. Culture, loisirs et culte</u></b>										
Eclairage de l'Eglise	40'000.00					40'000.00	10	4'000.00		36'000.00
Couvert et vestiaire du FC	25'000.00					25'000.00	10	3'000.00		22'000.00
<b>Total</b>	<b>65'000.00</b>		<b>-</b>	<b>-</b>		<b>65'000.00</b>		<b>7'000.00</b>		<b>58'000.00</b>
<b><u>5. Prévoyance sociale</u></b>										
Unité d'accueil UAPE	210'000.00					210'000.00	10	21'000.00		189'000.00
Institutions handicapés	-		13'706.00			13'706.00	50	7'706.00		6'000.00
Home personnes âgées	134'000.00					134'000.00	10	14'000.00		120'000.00
<b>Total</b>	<b>344'000.00</b>		<b>13'706.00</b>	<b>-</b>		<b>357'706.00</b>		<b>42'706.00</b>		<b>315'000.00</b>

Désignation	Valeur comptable au	Investissements	Subventions et participations	Valeur à	Amortissements		Valeur comptable au
	01.01.2017			amortir au	Taux	Montants	
<b>6. Travaux publics</b>							
<u>Routes cantonales</u>							
Etat VS, frais de construction	228'000.00	11'162.30		239'162.30	10	24'162.30	215'000.00
Entrée du village		14'800.00		14'800.00	50	7'800.00	7'000.00
Total	228'000.00	25'962.30	-	253'962.30		31'962.30	222'000.00
<u>Service voirie</u>							
Routes communales	1'819'000.00	102'370.20		1'921'370.20	10	192'370.20	1'729'000.00
Dépôt travaux publics + hangar	151'000.00	117'961.29		268'961.29	10	26'961.29	242'000.00
Eclairage public	189'000.00	124'342.85		313'342.85	10	34'342.85	279'000.00
Machines et véhicules	134'000.00	80'398.80		214'398.80	30	64'398.80	150'000.00
Total	2'293'000.00	425'073.14	-	2'718'073.14		318'073.14	2'400'000.00
<b>7. Protection et aménagement environnement</b>							
<u>Eau potable</u>							
Réseau de distribution	483'000.00	41'944.90	35'705.95	489'238.95	10	49'238.95	440'000.00
<u>Eaux usées</u>							
Eaux usées	66'000.00	34'264.75	28'621.05	71'643.70	10	7'643.70	64'000.00
<u>Traitement des déchets</u>							
Déchetterie	41'000.00	3'436.80		44'436.80	10	4'436.80	40'000.00
Ramassage déchets "Molok"	118'000.00			118'000.00	10	12'000.00	106'000.00
Total	159'000.00	3'436.80	-	162'436.80		16'436.80	146'000.00
<u>Aménagement du territoire</u>							
Correction des eaux Sionne	-	18'000.00		18'000.00	S	18'000.00	-
Etude plan directeur urbanisme	-	18'000.00		18'000.00	S	18'000.00	-
<b>8. Economie publique</b>							
Réseau écologique		6'600.00		6'600.00	S	6'600.00	-
Réseau d'irrigation		34'355.45		34'355.45	50	17'355.45	17'000.00
Total	5'905'000.00	638'742.49	64'327.00	6'479'415.49	12%	778'415.49	5'701'000.00

**Prêts et participations**

Actions Comba Energies SA	145'505.00	145'505.00		
Anzère Tourisme SA	40'000.00	40'000.00		
Prêt à Comba Energies SA	328'000.00	307'000.00	21'000.00	
Prêt d'actionnaire Comba Energie SA	243'000.00	243'000.00		
	<b>756'505.00</b>	<b>735'505.00</b>		
Total général	<b>6'661'505.00</b>	<b>7'214'920.49</b>	<b>638'742.49</b>	<b>778'415.49</b>

COMPTE RECAPITULATIF DE FONCTIONNEMENT COMPARÉS POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017

Désignation	Exercice 2016			Budget 2017			Exercice 2017		
	Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0. Administration générale	696'692.62	60'203.45	Fr.	704'650.00	54'400.00	Fr.	809'263.69	97'616.35	Fr.
1. Sécurité publique	310'090.25	39'813.00	"	336'400.00	36'000.00	"	352'527.15	57'604.80	"
2. Enseignement et formation	1'082'243.11	39'807.85	"	939'400.00	41'200.00	"	944'212.80	40'170.95	"
3. Culture, loisirs et culte	422'344.65	-	"	359'100.00	12'000.00	"	382'909.00	16'550.00	"
4. Santé	78'459.95	-	"	81'500.00	-	"	67'206.54	-	"
5. Prévoyance sociale	718'445.34	207'725.50	"	705'300.00	192'300.00	"	783'678.90	312'805.30	"
6. Trafic	1'541'506.54	443'496.00	"	1'484'700.00	328'200.00	"	1'700'270.03	403'585.25	"
7. Protection et aménagement de l'environ.	1'407'322.05	1'087'081.60	"	827'150.00	714'500.00	"	876'951.28	828'605.30	"
8. Economie publique	148'760.45	23'525.65	"	84'400.00	23'200.00	"	400'446.60	287'630.15	"
9. Finances et impôts	122'182.82	4'496'153.22	"	113'300.00	4'040'800.00	"	141'643.70	4'936'612.87	"
Excédent des Recettes/(Charges)	6'528'047.78	6'397'806.27	Fr.	5'635'900.00	5'442'600.00	Fr.	6'459'109.69	6'981'180.97	Fr.
de fonctionnement	(130'241.51)		"	(193'300.00)		"	522'071.28		"
	6'397'806.27	6'397'806.27	Fr.	5'442'600.00	5'442'600.00	Fr.	6'981'180.97	6'981'180.97	Fr.

## Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'093'365.65		1'302'450.00		1'369'693.37	
31 Biens, services et marchandises	2'386'440.05		1'459'700.00		1'780'228.59	
32 Intérêts passifs	56'214.55		41'500.00		43'927.95	
33 Amortissements	802'460.74		783'650.00		864'601.64	
34 Parts à des contributions sans affectation	30'766.55		24'500.00		36'533.25	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	498'149.79		544'200.00		487'762.07	
36 Subventions accordées	1'310'450.45		1'206'900.00		1'513'812.92	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		52'049.90	
39 Imputations internes	350'200.00		273'000.00		310'500.00	
40 Impôts		4'217'836.60		3'775'000.00		4'658'394.00
41 Patentes et concessions		61'053.00		50'000.00		58'986.57
42 Revenus des biens		89'682.62		114'300.00		125'380.75
43 Contributions		1'018'827.35		888'600.00		1'478'183.75
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		139'071.00		125'900.00		124'166.55
45 Restitutions de collectivités publiques		214'954.35		126'500.00		65'977.95
46 Subventions		306'181.35		89'300.00		159'591.40
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		350'200.00		273'000.00		310'500.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>6'528'047.78</b>	<b>6'397'806.27</b>	<b>5'635'900.00</b>	<b>5'442'600.00</b>	<b>6'459'109.69</b>	<b>6'981'180.97</b>

Excédent de charges

Excédent de revenus

130'241.51

-

193'300.00

-

522'071.28

-

COMPTE RECAPITULATIF D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017

Désignation	Exercice 2016		Budget 2017		Exercice 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0. Administration générale	Fr. -	Fr. 16'815.00	Fr. 10'000.00	Fr.	Fr. 14'284.00	Fr.
1. Sécurité publique	" 61'028.35	-	9'000.00	"	21'115.15	"
2. Enseignement et formation	" -	-	"	"	"	"
3. Culture, loisirs et culte	" 28'574.35	-	"	"	"	"
4. Santé	" -	-	"	"	"	"
5. Prévoyance sociale	" 160'622.59	-	55'600.00	"	13'706.00	"
6. Trafic	" 321'139.70	-	1'030'000.00	"	451'035.44	"
7. Protection et aménagement de l'environ.	" 144'055.45	64'065.50	163'300.00	35'000.00	97'646.45	64'327.00
8. Economie publique	" 40'000.00	21'000.00	65'000.00	"	40'955.45	21'000.00
9. Finances et impôts	" -	-	"	"	"	"
	Fr. 755'420.44	Fr. 101'880.50	Fr. 1'332'900.00	Fr. 35'000.00	Fr. 638'742.49	Fr. 85'327.00
Excédent des Dépenses d'investissement	"	653'539.94	"	1'297'900.00	"	553'415.49
	Fr. 755'420.44	Fr. 755'420.44	Fr. 1'332'900.00	Fr. 1'332'900.00	Fr. 638'742.49	Fr. 638'742.49

## Compte des investissements selon les natures

Compte 2016

Budget 2017

Compte 2017

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	709'261.10		1'185'000.00		586'545.89	
52 Prêts et participations permanentes	40'000.00		-		-	
56 Subventions accordées	6'159.34		147'900.00		43'196.60	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		9'000.00	
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers		64'065.50		35'000.00		64'327.00
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		21'000.00		-		21'000.00
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		16'815.00		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>755'420.44</b>	<b>101'880.50</b>	<b>1'332'900.00</b>	<b>35'000.00</b>	<b>638'742.49</b>	<b>85'327.00</b>
<b>Excédent de dépenses</b>		<b>653'539.94</b>		<b>1'297'900.00</b>		<b>553'415.49</b>
<b>Excédent de recettes</b>	<b>-</b>		<b>-</b>		<b>-</b>	

## COMPTE FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation	Montants
<b><u>Compte financier</u></b>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 1'300'487.00
à déduire :	
Excédent des Dépenses d'investissement	" 553'415.00
Excédent de financement du compte financier /ou	
Diminution de l'endettement :	Fr. (747'072.00)
<b><u>Compte de clôture</u></b>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 1'300'487.00
Excédent des Dépenses d'investissement	" 553'415.00
Excédent de recettes du compte financier :	Fr. 747'072.00
à ajouter :	
Report au bilan de l'excédent des Dépenses d'investissement	" 553'415.00
Solde = cash flow	Fr. 1'300'487.00
à déduire :	
* Amortissements comptables selon Tableau	" 778'415.00
Boni de l'exercice	Fr. 522'072.00

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS****A LA SITUATION FINANCIERE**

<b><u>Calcul de l'endettement</u></b>	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Dettes bancaires	Fr. 1'910'000.00	Fr. 1'847'500.00
Emprunt LIM	" 827'200.00	" 686'300.00
Dettes envers les tiers et divers	" 2'670'463.00	" 2'299'621.00
Dette brute	Fr. 5'407'663.00	Fr. 4'833'421.00
à déduire :		
Contribuables et débiteurs divers	Fr. 2'896'853.00	Fr. 2'728'338.00
Bourgeoisie, compte courant	" 18'131.00	" 283'320.00
Caisse, La Poste, Titres et banques	" 2'520'839.00	" 2'649'044.00
Total à déduire	Fr. 5'435'823.00	Fr. 5'660'702.00
Endettement net	Fr. (28'160.00)	Fr. (827'281.00)
Diminution de l'endettement par rapport à l'année précédente, soit l'excédent de financement du compte financier		
		Fr. (799'121.00)
Variation des comptes autofinancés		" 52'049.00
Diminution de l'endettement selon clôture		Fr. (747'072.00)
Endettement net par habitant	Fr. (24.00)	Fr. (679.00)
Moyenne cantonale 2015 et 2016	Fr. 1'618.00	Fr. 1'647.00
<b><u>Service de la dette (net)</u></b>		
Intérêts dettes bancaires et diverses	Fr. 37'446.00	Fr. 23'559.00
Intérêts rémunérateurs	" 19'251.00	" 20'707.00
Intérêts de retard facturés	" (30'097.00)	" (47'714.00)
Intérêts des comptes courants et des placements	" (42'495.00)	" (42'252.00)
Total	Fr. (15'895.00)	Fr. (45'700.00)
En % de la recette fiscale nette	-0.38	-1.00

\* \* \*

## Dépenses pour l'instruction publique

### Nombre d'élèves

	<u>Ex. 2016/2017</u>	<u>Ex. 2017/2018</u>
Classes primaires et enfantines	72	85
Cycle d'orientation	32	22
Total	<u>104</u>	<u>107</u>

### Charges annuelles

	<u>2016</u>	<u>2017</u>
Dépenses selon rubrique 2 du compte de fonctionnement (sans l'amortissement)	Fr. 1'009'243.00	Fr. 875'213.00
à déduire :		
Part communale sur entretien et assurances des bâtiments scolaires	" 5'000.00	" 5'000.00
Recettes selon rubrique 2 du compte de fonctionnement	" 39'808.00	" 40'171.00
Charges nettes	<u>Fr. 964'435.00</u>	<u>Fr. 830'042.00</u>
En % des impôts perçus	<u>23</u>	<u>18</u>
Par élève	<u>Fr. 9'273.00</u>	<u>Fr. 7'757.00</u>

\* \* \*

**TABLEAU DES POSSIBILITES D'INVESTISSEMENT DE 1990 A 2017**

Année	Recettes nettes de fonctionnement		Dépenses nettes de fonctionnement		Marge d'autofinancement	Marge en % des recettes nettes		Investissements nets	Auto-financement en %	Augmentation ou (Diminution) de l'endettement	
	Fr.		Fr.			nettes	nettes				
1990	1'472'423.00	Fr.	1'091'792.00	Fr.	380'631.00	26	Fr.	599'887.00	63	Fr.	219'256.00
1991	1'589'742.00	"	1'202'344.00	"	387'398.00	24	"	502'436.00	77	"	115'038.00
1992	1'627'037.00	"	1'289'532.00	"	337'505.00	21	"	485'558.00	70	"	148'053.00
1993	1'722'664.00	"	1'313'238.00	"	409'426.00	24	"	420'861.00	97	"	11'435.00
1994	1'937'280.00	"	1'459'969.00	"	477'311.00	25	"	937'527.00	51	"	460'216.00
1995	1'948'551.00	"	1'665'041.00	"	283'510.00	15	"	1'711'773.00	17	"	1'428'263.00
1996	1'883'055.00	"	1'609'852.00	"	273'203.00	15	"	304'944.00	90	"	31'741.00
1997	1'919'323.00	"	1'703'502.00	"	215'821.00	11	"	96'050.00	224	"	(119'771.00)
1998	2'245'087.00	"	1'804'935.00	"	440'152.00	20	"	(6'452.00)	-	"	(446'604.00)
1999	2'250'266.00	"	1'880'173.00	"	370'093.00	16	"	454'266.00	81	"	84'173.00
2000	2'536'464.00	"	2'110'867.00	"	425'597.00	17	"	530'712.00	80	"	105'115.00
2001	2'504'304.00	"	1'949'903.00	"	554'401.00	22	"	314'261.00	176	"	(240'140.00)
2002	2'780'345.00	"	2'124'269.00	"	656'076.00	23	"	838'593.00	78	"	182'517.00
2003	3'005'100.00	"	2'202'051.00	"	803'049.00	27	"	416'521.00	193	"	(386'528.00)
2004	3'208'736.00	"	2'435'572.00	"	773'164.00	24	"	694'101.00	111	"	(79'063.00)
2005	3'749'046.00	"	2'921'062.00	"	827'984.00	22	"	587'113.00	156	"	(240'871.00)
2006	4'495'598.00	"	3'365'634.00	"	1'129'964.00	25	"	321'909.00	351	"	(808'055.00)
2007	5'286'154.00	"	3'760'247.00	"	1'525'907.00	29	"	1'379'530.00	111	"	(146'377.00)
2008	5'284'843.00	"	3'926'457.00	"	1'358'386.00	26	"	2'219'388.00	61	"	861'002.00
2009	5'337'070.00	"	4'236'424.00	"	1'100'645.00	21	"	298'049.00	369	"	(802'597.00)
2010	5'930'372.00	"	4'534'444.00	"	1'395'884.00	24	"	624'446.00	224	"	(771'438.00)
2011	5'513'629.00	"	4'293'084.00	"	1'220'545.00	22	"	638'896.00	191	"	(581'649.00)
2012	4'904'672.00	"	4'084'016.00	"	820'865.00	17	"	741'632.00	111	"	(79'024.00)
2013	5'301'436.00	"	3'936'830.00	"	1'364'606.00	26	"	964'386.00	141	"	(400'220.00)
2014	5'435'160.00	"	4'282'699.00	"	1'152'461.00	21	"	729'944.00	158	"	(422'517.00)
2015	5'542'916.00	"	4'288'018.00	"	1'254'898.00	23	"	1'021'564.00	125	"	(233'334.00)
2016	6'047'606.00	"	5'405'308.00	"	642'298.00	11	"	653'540.00	98	"	11'242.00
2017	6'670'681.00	"	5'370'194.00	"	1'300'487.00	19	"	553'415.00	235	"	(747'072.00)
	Fr.	102'129'560.00	Fr.	80'247'457.00	Fr.	21'882'267.00		Fr.	19'034'850.00	Fr.	(2'847'209.00)

Marge moyenne d'autofinancement des communes valaisannes en % des recettes :

1990 : 16	1994 : 13	1998 : 16	2002 : 18	2006 : 22	2010 : 20	2014 : 17
1991 : 13	1995 : 15	1999 : 18	2003 : 16	2007 : 22	2011 : 23	2015 : 20
1992 : 10	1996 : 16	2000 : 15	2004 : 23	2008 : 22	2012 : 20	2016 : 11
1993 : 11	1997 : 15	2001 : 15	2005 : 25	2009 : 21	2013 : 20	

**RAPPORT DU REVISEUR  
A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA  
COMMUNE D'ARBAZ**



Rue des Cèdres 10  
CP 1163  
1950 Sion  
T. 027 327 30 30  
F. 027 327 30 31  
[www.nofival.ch](http://www.nofival.ch)

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

*Responsabilité du Conseil communal*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

*Autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Commune ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé, par contre la Commune a défini des règles de compétences financières et de signature.

De plus, nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu
- l'endettement net de la Commune est nul
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco
- selon notre appréciation la Commune est en mesure de faire face à ses engagements.

Sion, le 14 mai 2018

**NOFIVAL SA**



Bernard Chabbey  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Fabrice Cagnazzo  
Expert-réviseur agréé

## MESSAGE INTRODUCTIF

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 7 a. 1 de la Loi sur les communes du 05 février 2004, le conseil communal a l'honneur de vous présenter les comptes de la bourgeoisie pour l'année 2017.

### 1. Remarques préliminaires

La comparaison avec les comptes 2016 et le budget 2017 fait ressortir les principales évolutions qui caractérisent l'exercice présenté.

### 2. Considérations générales

Les comptes de la Bourgeoisie de l'année 2017 présentent un excédent de produits de Fr. 68'950.20 supérieur aux prévisions budgétaires et au résultat 2016.

Les différentes charges du ménage bourgeoisial sont inférieures de 13.5% au budget prévu pour atteindre un total de Fr. 295'256.20 en 2017, amortissements compris. En regard des comptes 2016, les charges de fonctionnement sont inférieures de 11,8%.

Les recettes légèrement inférieures de 2.2% par rapport au budget s'élèvent à Fr. 364'206,40. Elles sont toutefois supérieures de 4.3% aux comptes 2016.

Le résultat des comptes de fonctionnement dégage la plus importante marge d'autofinancement enregistrée par la bourgeoisie de Fr. 212'980.85, supérieure au budget et aux comptes 2016.

### 3. Principales caractéristiques des comptes 2017

Le triage forestier Lienne-Morge a décidé de rembourser les capitaux et les comptes courants figurant au bilan des comptes du triage. Ainsi le compte courant de Fr. 25'841,95 et le capital de Fr. 40'000,- ont été remboursés en intégralité à la bourgeoisie.

Les principaux revenus de la bourgeoisie sont les ventes d'eau aux municipalités d'Arbaz, Grimisuat et Sion ainsi que les redevances, contrôles et suivi d'exploitation des turbines de la Comba et de la Sionne.

Aucun projet sylvicole n'a été réalisé sur le territoire de la Bourgeoisie durant cette année.

Quant aux autres postes des comptes, en comparaison avec le budget 2017, ils peuvent être commentés ainsi :

#### 3.1 Le compte de fonctionnement

Dicastère	Commentaires	Ecart Charges	Ecart Revenus
Forêts	Gestion et entretien (aucun projet sylvicole)	- 4'800	
Eau potable / station UF	Gestion du réseau et amortissement	- 25'466	
	Ventes d'eau		- 14'537
Turbinage	Part du trafic pour le suivi et l'exploitation	- 18'900	

Dicastère	Commentaires	Ecart Charges	Ecart Revenus
	Participation de Comba & Sionne Energies SA		+ 9'600

### **3.2 Le compte d'investissement**

Les investissements nets de Fr. 352'330,65 concernent la première phase de la 3<sup>ème</sup> unité d'ultrafiltration. La commune a avancé une partie de ces fonds qui seront remboursés par l'emprunt de Fr. 550'000,-- validé par l'assemblée primaire bourgeoise du 28.02.2017 et contracté auprès de la BCVs en début d'année 2018.

## **4. Considérations finales**

L'amortissement légal est totalement couvert par la marge d'autofinancement. Le résultat dégage un boni d'exercice de Fr. 68'950.20 et la fortune augmente à Fr. 577'179,35. La marge d'autofinancement ne couvre toutefois pas la totalité des investissements, la dette augmente donc de Fr. 139'349,80 pour atteindre un endettement net de Fr. 846'222.65, ce qui représente un endettement net par bourgeois(e) de Fr. 2'019,62 considéré comme faible, car inférieur à Fr. 3'000,-- par bourgeois(e).

L'exercice 2017 peut donc être qualifié d'excellent, permettant d'envisager l'avenir de manière sereine, laissant la possibilité à la Bourgeoisie de poursuivre son programme d'investissement dans l'approvisionnement et le traitement de l'eau pour sa valorisation optimale.

Le récapitulatif des comptes de fonctionnement et d'investissements sont présentés dans les tableaux suivants. Les détails peuvent être consultés sur le site de la commune ou obtenus auprès du secrétariat communal.

Nous vous en souhaitons bonne lecture et demeurons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Avec nos cordiales salutations.

**Votre administration bourgeoise**

**BOURGEOISIE D'ARBAZ****BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2016 ET 2017**

Désignation	31 décembre 2016	31 décembre 2017
<b>1. ACTIF</b>		
<b><u>Patrimoine financier</u></b>		
<b><u>Avoirs</u></b>		
Banque Raiffeisen, c/c	Fr. 30'876.47	Fr. 80'955.90
Banque Raiffeisen, fonds de reboisement	" 70'911.55	" 70'982.45
Triage Lienne-Morge, c/c	" 25'841.95	" -
TVA, c/c	" -	" 21'057.53
Impôts anticipés à récupérer	" 4.21	" -
<b><u>Placements</u></b>		
Actions Comba Energies SA	" 33'000.00	" 33'000.00
Participation Triage Forestier Lienne-Morge	" 40'000.00	" -
Prêt Comba Energies SA	" 297'000.00	" 297'000.00
Total du patrimoine financier	Fr. 497'634.18	Fr. 502'995.88
<b><u>Actifs transitoires</u></b>	Fr. 31'648.10	Fr. 47'670.75
<b><u>Patrimoine administratif</u></b>		
<b><u>Investissements</u></b>		
Détail des investissements	Fr. 1'215'102.00	Fr. 1'423'402.00
Total de l'Actif	Fr. 1'744'384.28	Fr. 1'974'068.63
<b>2. PASSIF</b>		
<b><u>Engagements</u></b>		
<b><u>Engagements courants</u></b>		
TVA, c/c	Fr. 6'306.65	Fr. -
Municipalité, compte courant	" 18'131.13	" 283'320.28
Créanciers	" 32'545.80	" 40'996.55
<b><u>Engagement envers des entités particulières</u></b>		
Fonds de reboisement	" 70'911.55	" 70'982.45
<b><u>Dettes à moyen et long termes</u></b>		
Raiffeisen (fonds propre Comba)	" 220'000.00	" 200'000.00
Raiffeisen, emprunt financement UF2	" 702'000.00	" 666'000.00
Etat du Valais - LIM station de filtrage	" 34'960.00	" 23'290.00
Etat du Valais - LIM conduite eau	" 200.00	" -
Etat du Valais - LIM Pré du Loup 2	" 8'000.00	" 6'200.00
Confédération - LIM Pré du Loup 2	" 12'000.00	" 9'200.00
Confédération - LIM station de filtrage	" 31'000.00	" 19'000.00
Prêt sans intérêts VS + Confédération (Comba)	" 100'100.00	" 77'900.00
Total Engagements	Fr. 1'236'155.13	Fr. 1'396'889.28
<b><u>Fortune</u></b>		
Fortune initiale	Fr. 493'891.80	Fr. 508'229.15
Bénéfice de l'exercice	" 14'337.35	" 68'950.20
Fortune à la fin de l'exercice	Fr. 508'229.15	Fr. 577'179.35
Total du Passif	Fr. 1'744'384.28	Fr. 1'974'068.63

**Tableau synoptique des crédits d'engagements - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d)**

Compte	Libellé Ouvrage	Décision du Assemblée Primaire		initial	Crédit additionnel global		01.01	Crédit utilisé au 31.12	Crédit disponible
		Conseil Général							
	Néant								

**Tableau synoptique des crédits complémentaires - Ofinco, art. 30, al. 2, litt.e)**

Néant

**BOURGEOISIE D'ARBAZ**

**ETAT DES ACTIFS A AMORTIR AU 31 DECEMBRE 2017**

Désignation	Valeur comptable au 01.01.2017		Investissements 2017		Subventions et participations 2017		Valeur à amortir au 31.12.2017		Amortissements		Valeur comptable au 31.12.2017	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Taux	Montants	Fr.	Fr.
Bâtiment bourgeoisial		1.00	-	-	-	-	1.00		-	-		1.00
Biens-fonds	35'000.00		-	-	-	35'000.00			-	-		35'000.00
Vignes	4'900.00		-	-	-	4'900.00			10	500.00		4'400.00
Alpage Métail	1.00		-	-	-	1.00			-	-		1.00
Forêts	93'000.00		-	-	-	93'000.00			-	-		93'000.00
Réseau d'eau du Go	21'900.00		-	-	-	21'900.00			10	2'200.00		19'700.00
Station de filtrage	601'800.00		352'330.65	-	-	954'130.65			10	95'430.65		858'700.00
Conduites eau, sources	405'000.00		-	-	-	405'000.00			10	40'500.00		364'500.00
Sources, captations	53'500.00		-	-	-	53'500.00			10	5'400.00		48'100.00
<b>Total</b>	<b>1'215'102.00</b>		<b>352'330.65</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'567'432.65</b>				<b>144'030.65</b>		<b>1'423'402.00</b>

10%

**Annexe au bilan :**

31.12.2017

**Engagements conditionnels :**

Comba Energies SA

1'728'000.00

COMPTES DE FONCTIONNEMENT COMPARÉS POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017

Désignation	Exercice 2016		Budget 2017		Exercice 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. 47'045.40	Fr. 10'957.80	Fr. 42'100.00	Fr. 10'950.00	Fr. 45'345.96	Fr. 10'954.40
21. Vignes	" 665.00	" 2'324.00	" 700.00	" 2'300.00	" 670.40	" 2'324.00
22. Alpages	" -	" 2'800.00	" -	" 2'800.00	" -	" 2'800.00
23. Forêts	" 200.00	" 80.00	" 5'000.00	" 100.00	" 200.00	" -
24. Eau potable	" 250'229.40	" 260'204.80	" 261'500.00	" 288'000.00	" 236'033.54	" 273'462.30
25. Turbinage eau potable (étude)	" 36'587.55	" 72'698.10	" 32'000.00	" 68'200.00	" 13'006.30	" 74'665.70
Total	Fr. 334'727.35	Fr. 349'064.70	Fr. 341'300.00	Fr. 372'350.00	Fr. 295'256.20	Fr. 364'206.40
Excédent des Recettes	" 14'337.35		" 31'050.00		" 68'950.20	
Totaux égaux	Fr. 349'064.70	Fr. 349'064.70	Fr. 372'350.00	Fr. 372'350.00	Fr. 364'206.40	Fr. 364'206.40

**COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE COMPARES POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017**

Désignation	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
<b><u>3. Charges</u></b>			
30. Charges de personnel	Fr. 261.60	Fr. 1'500.00	Fr. 368.30
31. Biens et services	" 100'457.50	" 76'100.00	" 58'980.50
32. Intérêts passifs	" 31'563.50	" 30'000.00	" 29'626.80
33. Amortissements comptables	" 120'700.00	" 145'700.00	" 144'030.65
35. Dédommagements à des collectivités publiques	" 60'100.00	" 66'500.00	" 39'600.00
36. Subventions accordées	" 21'644.75	" 21'500.00	" 22'649.95
Total des Charges	Fr. 334'727.35	Fr. 341'300.00	Fr. 295'256.20
<b><u>4. Produits</u></b>			
42. Revenus des biens	Fr. 45'259.90	Fr. 41'150.00	Fr. 37'944.10
43. Contributions de tiers	" 303'804.80	" 331'200.00	" 326'262.30
46. Subvention acquises	" -	" -	" -
Total des Produits	Fr. 349'064.70	Fr. 372'350.00	Fr. 364'206.40
<b><u>Marge d'autofinancement</u></b>			
<b><u>4. Produits</u></b>			
3. Charges	Fr. 349'064.70	Fr. 372'350.00	Fr. 364'206.40
à déduire : amortissements	Fr. 334'727.35	Fr. 341'300.00	Fr. 295'256.20
	" 120'700.00	" 145'700.00	" 144'030.65
	Fr. 214'027.35	Fr. 195'600.00	Fr. 151'225.55
Excédent des Produits ou marge d'autofinancement	Fr. 135'037.35	Fr. 176'750.00	Fr. 212'980.85

COMPTES D'INVESTISSEMENT COMPARES POUR LES EXERCICES 2016 ET 2017

Désignation	Exercice 2016		Budget 2017		Exercice 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
20. Administration générale	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -	Fr. -
21. Vignes	" -	" -	" -	" -	" -	" -
22. Alpages	" -	" -	" -	" -	" -	" -
23. Forêts	" -	" -	" -	" -	" -	" -
24. Eau potable	" -	" -	Fr. 370'000.00	" -	Fr. 352'330.65	" -
25. Turbinage eau potable (étude)	" -	" -	" -	" -	" -	" -
Total	Fr. -	Fr. -	Fr. 370'000.00	Fr. -	Fr. 352'330.65	Fr. -
Excédent des Dépenses	" -	" -	" -	Fr. 370'000.00	" -	Fr. 352'330.65
Totaux égaux	Fr. -	Fr. -	Fr. 370'000.00	Fr. 370'000.00	Fr. 352'330.65	Fr. 352'330.65

## COMPTES FINANCIER ET DE CLOTURE

Désignation	Montants
<b><u>Compte financier</u></b>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 212'980.85
à déduire :	
Excédent des Dépenses d'investissement	" (352'330.65)
Excédent de dépenses du compte financier (augmentation de l'endettement)	Fr. (139'349.80)
<b><u>Compte de clôture</u></b>	
Excédent des Recettes de fonctionnement (Cash flow)	Fr. 212'980.85
Excédent des Dépenses d'investissement	" (352'330.65)
Excédent de dépenses du compte financier	Fr. (139'349.80)
à ajouter :	
Report au bilan de l'excédent des Dépenses d'investissement	" 352'330.65
Total	Fr. 212'980.85
à déduire :	
Amortissements comptables	" (144'030.65)
Bénéfice de l'exercice	Fr. 68'950.20

# RAPPORT DU REVISEUR A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA BOURGEOISIE D'ARBAZ



Rue des Cèdres 10  
CP 1163  
1950 Sion  
T. 027 327 30 30  
F. 027 327 30 31  
[www.nofival.ch](http://www.nofival.ch)

En notre qualité de réviseur, nous avons vérifié, conformément aux articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais et aux articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes, la comptabilité et les comptes annuels (le bilan, le compte administratif et l'annexe) de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

## *Responsabilité du Conseil communal*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

## *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

*Autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous constatons que la Bourgeoisie ne dispose pas d'un système de contrôle interne formalisé, par contre la Bourgeoisie a défini des règles de compétences financières et de signature.

De plus, nous précisons que :

- l'entretien final avec le Conseil municipal a eu lieu
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible et que durant l'exercice, par rapport à l'exercice suivant, il a augmenté
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements.

Sion, le 14 mai 2018

**NOFIVAL SA**



Fabrice Cagnazzo  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Bernard Chabbey  
Expert-réviseur agréé